

## Association Cultive-la-Côte

Nous tenons à remercier l'Amicale des Anciens Combattants de Blénod les Toul et son Président Robin Charuel ainsi que les maires de Blénod-les-Toul, Mont-le-Vignoble et Charmes-la-Côte pour avoir accordé leur confiance au projet de l'association pour commémorer le Centenaire de l'Armistice.

Mille gratitudeux aux personnes qui nous ont confié leurs souvenirs, objets d'époque, passeurs d'histoire, de notre histoire.

Merci au public d'avoir partagé ces moments évoquant le dernier automne de guerre des Poilus, une tranchée, toutes les tranchées, un long poème douloureux, des millions de lettres échangées et les premières saisons de paix des soldats, un nouveau monde à reconstruire, la Vie, un café-épicerie, lumière des Années Folles, Jazz, Dada et Carré Blanc.

Merci. Contact : [association.cultive.la.cote@gmail.com](mailto:association.cultive.la.cote@gmail.com)

## Activités du Foyer Rural

### BILAN DES MANIFESTATIONS PASSES :

**15 SEPTEMBRE** : Assemblée générale

**14 OCTOBRE** : randonnée d'automne avec une vingtaine de personnes et des pizzas commandées pour poursuivre l'apéritif offert par le foyer rural.

**27 OCTOBRE** : défilé d'Halloween, très prisé par les enfants. Beaucoup de bonbons récoltés dans le village – merci aux villageois qui ont bien voulu jouer le jeu – 50 paquets préparés et distribués par Valérie et Marie-Odile ensuite.

**17 NOVEMBRE** : Beaujolais, toujours dans une bonne ambiance et de bonnes bouteilles de vin choisies par Benoît et Charles pour accompagner les assiettes de charcuterie préparées par Laurence, Valérie, Marie-Odile, Isabelle, Sophie. Les tartes aux pommes avaient été faites par Valérie, Marie-Odile et Laurence. Les derniers membres du bureau ont fermé les portes à 4 h 30, épuisés, mais ravis d'avoir préparé cette soirée.

Plusieurs **ateliers cuisine** adultes et enfants pour la confection de gâteaux vendus à l'occasion du Téléthon. Animés par Aude et Isabelle.

Une séance de **cinéma** tous les mois avec une installation et une projection faites par Charles, Benoît et Virgile.

Sophie est à la caisse.

Fréquentation en baisse, surtout pour la dernière séance qui s'adressait pourtant aux enfants. L'arrêt de CINEMA EN CAMPAGNE est fortement envisagé, dans la mesure où cela représente un investissement en temps par les personnes responsables de l'installation, pour aussi peu de spectateurs...

Vente de croissants et pains chocolat, toujours pour le Téléthon, assurée par les 2 Isa pendant les 6 week-end précédents le Téléthon. Levées à 6 h30, elles ont pu ainsi déposer les commandes entre 7 h 30 et 8 h chaque matin...

**8 DECEMBRE** : Saint-Nicolas est venu distribuer des bonbons aux enfants. Il était accompagné par le père Fouettard. A l'issue du goûter, une histoire leur était racontée. Et le soir, les enfants de la troupe de théâtre présentaient leur spectacle à près de 70 personnes. Les rires des spectateurs ont récompensé leurs efforts. David a assuré le son, Benoît, la lumière, Marie-Odile essayant quant à elle de surveiller les enfants pour qu'ils ne fassent pas trop de bruit derrière le rideau. Merci à eux pour m'avoir aidée à gérer cette représentation. A l'entracte, vin chaud, boissons, café et petits gâteaux étaient vendus au profit du Téléthon par Laurence, Valérie, Marie-Odile et Isabelle. L'estrade a été installée et démontée par Charles et Benoît.

Les **courses de danse** réunissent 23 enfants cette année et sont dispensés par Aude Frientz.

### MANIFESTATIONS A VENIR POUR L'ANNEE :

Les cours de théâtre s'interrompent jusqu'à la mi-janvier. La date de reprise sera donnée par sms aux parents. Les enfants sont invités à chercher des textes qu'ils aimeraient jouer ou... à les écrire

**Dates des autres manifestations** (dates données sous réserve d'être modifiées)

15 décembre : Marché de Noël

19 janvier : cinéma

2 février : Jeux de société, avec présentation de nouveaux jeux par Mickaël Le Gobelin

1<sup>er</sup> mars : cinéma

16 mars : loto

30 mars : cinéma

12 avril : cinéma

14 avril : randonnée de printemps

18 mai : cinéma

31 mai : Fête des voisins

14 ou 15 juin : Fête de l'été

13 juillet : pétanque

27 / 28 juillet : fête du village

3 ou 14 septembre : sortie

D'autres manifestations peuvent être prévues en plus.

La carte du foyer est au prix de 8 € - Vous pouvez déposer votre règlement dans la boîte aux lettres de Valérie ou Isabelle. Le foyer rural vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

**LE BENEVOLAT, C'EST L'ART DE LA GRATUITE DU CŒUR, DU GESTE ET SURTOUT DU TEMPS....**



## Edito

L'hiver approche à grands pas et nous ne souffrons encore pas trop du froid, ce qui est inquiétant et qui semble confirmer ce changement climatique annoncé qui perturbe l'écosystème et la biodiversité. Il devient urgent de faire des efforts pour préserver notre planète. C'est un devoir de citoyen aujourd'hui pour tous. Toutes les actions comptent pour limiter les effets de ce dérèglement climatique.

A notre échelle communale, nous montrons l'exemple avec :

- La construction de deux logements qui seront, avec l'isolation performante installée (laine de bois et isolation par l'extérieur), très économes en énergie.
- La modification de notre éclairage public avec l'installation de systèmes à LEDs beaucoup moins énergivores que les anciennes ampoules à iode.
- Les travaux d'assainissement qui permettront que les eaux usées soient traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

En ce qui concerne les travaux d'assainissement, je souhaitais vous remercier pour le respect et la compréhension face aux contraintes générées. La réfection de voirie de la rue du Progrès sera terminée avant les fêtes de Noël. Les travaux de la rue du Han reprendront début janvier.

Je tenais à remercier tous les bénévoles qui se sont investis pour la commémoration du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre. Cette journée importante a été digne du souvenir Français et doit nous permettre de garder en mémoire les nombreuses victimes et le sacrifice de nos soldats pour que notre pays vive en paix

Lors des deux journées citoyennes participatives, une vingtaine de bénévoles, que le Conseil Municipal remercie, ont œuvré pour le nettoyage du cimetière et la rénovation du monument aux morts. Cette action sera de nouveau proposée en début d'année 2019. Ces journées nous permettent d'économiser des montants non négligeables sur notre budget de fonctionnement en évitant d'avoir à faire appel à des entreprises.

Pour information, la construction de nos logements sera achevée fin décembre. Ceux-ci sont donc prêts à recevoir les premiers locataires au début de l'année 2019. Celles et ceux qui souhaiteraient visiter ces logements peuvent se faire connaître en mairie.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Je vous donne rendez-vous pour les vœux du Maire le samedi 26 janvier à 17h00.

Jean-Luc Starosse

## Petit poème de saison

Les belles couleurs d'automne se terminent... l'automne a été joli encore cette année... La forêt était belle et chaque jour les couleurs m'enchantaient. Mais le vent s'est mis à souffler et les feuilles de saule, de charmes, de noisetier, de vigne vierge se sont répandues dans les rues, dévalant les pentes et roulant sous les portes de grange. Maintenant la pluie a lavé les rigoles et il ne reste plus rien pour habiller les arbres, il ne reste que le foulard à relever sur mon col et le chapeau à enfonceur sur ma tête... Hiver tu es bien là !



## Etat Civil

**Naissance :** Nathan DECORNY est né le 02 novembre, fils de Jean-Philippe Decorny et Cécile Thiebault domiciliés 38 Rue du Progrès.

*Tous nos vœux de bonheur et félicitations aux parents.*

## Actions citoyennes participatives

Grâce à la mobilisation des conseillers municipaux et des habitants, notre cimetière, en deux séances en octobre, a retrouvé une allure respectable. Le monument aux morts a retrouvé la lisibilité des noms de nos Morts pour la France grâce à la remise en peinture de Isabelle. Merci également à nos jeunes gens (Emile, Rémi et Tom) qui ont nettoyé les abords des PAV.

## Brioche de l'amitié

Comme tous les ans, notre commune s'associe à l'opération Brioche de l'Amitié, initiée par l'AEIM de Meurthe de Moselle. Cette année, ce ne sont pas moins de **108 brioches** qui ont été distribuées pour un gain de **540€** reversé à l'association (6154 brioches ont été vendues pour 30786 Euros pour le secteur). Ces sommes alimentent le fond de solidarité qui permet d'agir rapidement dans des situations parfois douloureuses (ex : financement l'an passé d'une tombe d'une jeune femme sans famille d'accueil). L'Adapei 54, c'est 2400 personnes accompagnées, 35 établissements et services sur 42 sites en Meurthe et Moselle dont l'IEIM de Toul.



## Composteurs partagés

Cela fera bientôt un an (9 décembre 2017) que les composteurs partagés ont été installés au carrefour de la rue du Progrès et de la rue du Han et force est de constater que le succès est au RV. En effet, vous êtes nombreux à apporter vos déchets de cuisine et un composteur sera prêt dès ce printemps pour une distribution de compost. Par contre, il faut éviter de mettre les restes de pain ou autres gâteaux qui peuvent attirer les nuisibles.

## Commission Environnement Déchets Ménagers

**Erratum :** L'installation de PAV papiers annoncés pour 2019 dans la dernière Feuille-de-Charmes le seront effectivement, mais sur le secteur de l'ancienne Com Com de Hazelle en Haye. Pour rappel : la collecte des bacs d'ordures ménagères est effectuée tous les lundis même s'ils sont fériés sauf le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> mai, donc pas de soucis pour 2019 !

## Cahier de concertation

Un cahier de concertation existe en Mairie : Tout habitant de Charmes la Côte peut faire part de ses propositions, de ses requêtes ou toute observation par exemple sur le PLUi Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (tout au long de sa procédure).

## Journée de Défense Citoyenne

Les jeunes de 16 ans doivent s'inscrire en mairie pour la Journée d'Appel à la Défense Nationale. Cette journée concerne garçons et filles de nationalité française. A l'issue de la journée, un certificat individuel de participation est remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux concours administratifs ou pour passer son permis de conduire.

Par ailleurs, les communes n'ont plus l'obligation d'assurer une permanence le 31/12/2018 pour l'inscription sur **les listes électorales**. En effet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le répertoire électoral unique permettra à toute personne de solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie. A titre transitoire, la date limite pour participer à l'élection des représentants au Parlement Européen est fixée au 31 mars 2019.

## Tarifs des portions de bois 2018-2019

Le tarif reste inchangé à 7€/stère. Merci aux bénévoles qui s'occupent de préparer les secteurs de bois.

## L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Communauté de Communes Terres Toulaises a été élaborée pour répondre aux enjeux définis par le Programme Local de l'Habitat (PLH) et d'étude pré-opérationnelle réalisée en 2014. Ce dispositif a été mis en œuvre pour une durée de 3 ans (2015-2018), et sera prolongé de deux ans (jusqu'au 29 septembre 2020). L'OPAH communautaire vise notamment à répondre aux objectifs suivants :

- Favoriser la maîtrise des dépenses énergétiques,
- Agir contre l'habitat indigne et mettre aux normes de confort l'habitat très dégradé,
- Maîtriser la progression des loyers,
- Développer l'offre locative sur les communes rurales,
- Valoriser et requalifier les centres urbains et cœurs de village,
- Favoriser l'adaptation du logement des personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

Elle concerne, sous conditions de ressources, les propriétaires privés habitant le périmètre de la Communauté de Communes Terres Toulaises (42 communes membres) et possédant un logement construit depuis 15 ans minimum. Un ménage de Charmes-la-Côte a bénéficié de ce dispositif financier, lors du vote du Bureau Communautaire du 13 septembre 2018. Plus de renseignements en mairie.

Ce dispositif d'aides financières s'adresse aux propriétaires de logements souhaitant effectuer des travaux d'amélioration énergétique (isolation et menuiserie, système de chauffage et production d'eau chaude, ventilation...) ou d'autonomie et de maintien à domicile, (adaptation de la salle de bain et des sanitaires, montes-escaliers, barres d'appuis...), ou de réhabilitation de logements dégradés ou insalubres (réparation de fuite ou dégradation, mise en conformité des installations, rénovation des sanitaires...).

## Commémoration du 11 novembre

Les associations se sont beaucoup mobilisées pour proposer des animations très réussies et bien organisées comme l'exposition de Cultive-la-Côte: « des tranchées à chez nous », sur la grande guerre et ce qu'elle a apporté malgré son horreur en terme d'évolution de culture ou d'émancipation des femmes. A noter le bel investissement des plus jeunes, qui ont joué leurs saynètes sur les gueules cassées, bien encadrés par Isabelle. Merci à tous les bénévoles et à tous les enfants pour leur investissement dans la préparation de ce centenaire. Merci également à M. François Baronnet pour l'élaboration de la bande son diffusée lors de la lecture de la lettre du Lieutenant Desprès à son fils Albert pour la cérémonie de Charmes-la-Côte.



## Commande groupée de Fuel

Les personnes intéressées par une commande de fuel (qualité ordinaire ou supérieure) groupée avec les communes de Mont-le-Vignoble et Blénod-les-Toul peuvent se faire connaître en mairie ou auprès de M. Rémi ADAM au 03.83.62.53.58. La date limite de prise en compte est fixée au 13 janvier 2019.